



## PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Préfecture de l'Ardèche  
Cabinet du Préfet  
Secrétariat particulier

Privas, le 29 novembre 2019

Le préfet de l'Ardèche

à

Mesdames et Messieurs les maires du  
département de l'Ardèche

(En communication à Mme la sous-préfète de  
Privas et MM. les sous-préfets de Tournon-sur-  
Rhône et de Largentière)

**OBJET :** Journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » pendant la Guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

**P. J. :** 1

Le décret du 26 septembre 2003, publié au Journal Officiel du 28 septembre 2003, a instauré une Journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » pendant la Guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie. Sa célébration est fixée au 5 décembre de chaque année.

Dans le cadre de cette Journée nationale, je vous informe qu'une cérémonie départementale du souvenir est organisée au Pouzin le jeudi 5 décembre 2019 à 11 heures 30 devant le Mémorial dédié aux soldats ardéchois morts en Afrique du Nord entre 1952 et 1962.

Dans le respect de vos prérogatives, je vous invite à vous associer à cet hommage en organisant devant le Monument aux Morts de votre commune une cérémonie au cours de laquelle il conviendra de lire le message, ci-joint, de madame la secrétaire d'État auprès du ministre de la défense chargé des anciens combattants et de la mémoire.

Lors de cette journée, les bâtiments publics devront être pavoisés aux couleurs nationales. Je vous demande de veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème national.

Le préfet

Françoise SOULIMAN